Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

Sainte-Marie : quelle histoire !?...

Quelques éléments* à l'origine.

18ème siècle

LE SIÈCLE DES LUMIÈRES VA, DANS SES 20 DERNIÈRES ANNÉES « INVENTER » L'ALIÉNATION MENTALE, QUE L'HISTORIEN DE LA PSYCHIATRIE G. LANTÉRI-LAURA REPÈRE COMME LE PREMIER PARADIGME DE LA PSYCHIATRIE MODERNE, À LA SOURCE DE LA FONDATION DE L'OEUVRE SAINTE-MARIE AU DÉBUT DU SIÈCLE SUIVANT, DANS LE CONTEXTE DU RENOUVEAU RELIGIEUX POST-RÉVOLUTIONNAIRE, ET UN PEU PLUS TARD, DU CADRE JURIDIQUE DE LA LOI DE 1838.**

En amont de la modernité, on observe depuis Hippocrate, sous des formes et au sein de traditions diverses, et « sans rien enlever au divin et au démoniaque, (...) la déli-mitation d'une part de ce que la culture entend par folie et dont la médecine estime pouvoir rendre compte ».

PHILIPPE PINEL
(1745 - † 1826)

Incarnée en France dans les figures de P. Pinel et de son collaborateur J.B. Pussin, l'aliénation men-tale doit être considérée comme une maladie de sorte que les aliénés ne peuvent être ni poursui-vis, ni condamnés, mais soignés et si possible guéris. La thérapeutique comporte l'isolement pour épar-gner au malade « le tumulte du monde et ses pas-sions », c'est « le traitement moral », dans des lieux radicalement distincts, qu'en 1819, Esquirol proposera d'appeler asiles, pour les distinguer des Hôtel-Dieu et des Hôpitaux généraux.

A cette époque, à Clermont-Ferrand et dans la régionFerrand région, ceux que l'on désigne alors comme insensés sont retrouvés dans des lieux multiples :

- les loges de l'Hôpital général, installées par l'Ancien Régime à partir de 1707,
- les maisons de force, souvent gérées par des communautés religieuses, telles les Cordeliers (Vic-le-Comte, la Cellette ou Montferrand) pour les hommes, ou les Soeurs du Bon Pasteur (le Refuge) pour les femmes,
- les dépôts de mendicité, principalement celui de Riom, que le Conseil Géné-ral instituera, en 1827, comme « Hospice départemental des aliénés et des épileptiques »,
- enfin, et faute de mieux, les prisons.

LES BOULEVERSEMENTS DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE VONT FRAGILISER CETTE ORGANISATION, AVEC EN PARTICULIER :

L'ABOLITION DES LETTRES DE CACHET, EN 1790, QUI REPRÉSENTAIENT L'UN DES MODES ESSENTIELS D'ADMISSION

- LA SUPPRESSION DES CONGRÉGA-TIONS, EN 1792, NÉCESSITANT DE TROUVER DES CADRES D'ACCUEIL ALTERNATIFS

- L'INTERRUPTION DE FINANCEMENTS, TELS CELUI DES LOGES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL.

Le Chateau du Bois de Cros***

Le Bois de Cros (ou du Creux), mentionné au 13ème siècle et situé entre les bourgs de Clermont et de Chamalières, témoignait d'une ancienne forêt druidique. Le châ-teau médiéval qui y était implanté, appar-tenait, au 18ème siècle, à un lieutenant général de Louis XVI, Joachim-Charles de Montaigut, vicomte de Beaune, qui émi-grera durant la Révolution et dont la pro-priété sera saisie comme bien national, dispersée entre de nombreux propriétaires et, acquise, au siècle suivant par Xavier Tissot, dit Frère Hilarion, puis par Joseph-Marie Chiron.

*** Ce texte emprunte à divers auteurs, principalement O. Bonnet et ses travaux consacrés à l'histoire de Sainte-Marie, également G. Lan-teri-Laura, Postel et Quetel, E-G. Poillon, J. Blandin, S. Parizot, etc...enfin, à divers documents et rapports médicaux et administratifs.**
****G. Lanteri-Laura envisage un paradigme comme un « moment organisateur », qui privilégie provisoire-ment un cadre de pensée et un modèle pour la pratique, jusqu'à l'émergence d'un nouveau paradigme, venu « contes-ter » et remplacer le précédent, qui va survivre néanmoins, comme référentiel perti-nent, bien qu'en partie obsolète.**
***** Noter que l'actuelle situation «centre-ville» de Sainte-Marie est assez rare au regard de la majorité des asiles qui vont s'édifier en France au 19ème.**

Association Hospitalière SAINTE-MARIE

19ème siècle

EN ARDÈCHE : FONDATIONS DE L'OEUVRE … ET PREMIERS PAS.

Dans la suite du Concordat (1801), le « référentiel religieux » retrouve une légitimité pour apporter sa contribution, en particulier dans des domaines comme l'éducation ou la santé. Progressivement d'anciennes congrégations se réinstallent et d'autres, très souvent féminines, vont se créer. Concernant l'assistance aux aliénés, les figures de trois religieux émergent à cette époque : P. De Magallon, X. Tissot (Ordre de Saint-Jean de Dieu) et Joseph-Marie Chiron.

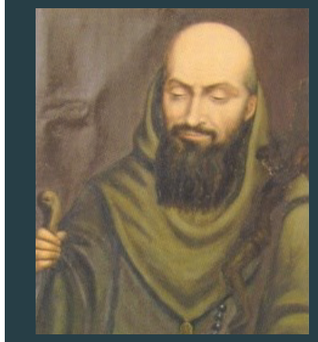

J-M. CHIRON
(1797-†1852)

Dès 1823, à Saint-Martin l'Inférieur, 6 jeunes filles pieuses, vont quitter leur famille pour le petit couvent : le jeune curé J. Chiron, les y invite à une vie austère sur le modèle de la Trappe. Ainsi se fonde en 1824 la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption. Peu après, elles rejoindront l'Abbé Chiron, nommé aumônier de la prison, pour le seconder, auprès des femmes aliénées incarcérées : constatant l'échec de leur mission d'assistance dans ce contexte, et avec l'accord des autorités, une petite maison est acquise où seront accueillies les aliénées de la prison en mai 1827 : à l'origine de l'asile de Privas et de l'oeuvre Sainte-Marie.

Prison de Privas
DÉTRESSE DES ALIÉNÉS

Le Petit Couvent
CHARITÉ ET SAINTE VOLONTÉ DE DIEU

L'ASILE D'ALIÉNÉS SAINTE-MARIE DE CLERMONT-FERRAND

Suite à la sollicitation de l'Abbé Mestre, curé des Minimes, le Père Chiron, en décembre 1835 acquiert la Maison du Bois de Cros, en faillite, gérée, depuis 1830 par X. Tissot. La prise en charge des aliénés dans le Puy-de-Dôme est alors :

- dépôt Provisoire (observation) : Hôtel Dieu
- femmes indigentes : Hospices de Riom
- hommes indigents : la Cellette (Corrèze).

Les débuts vont être difficiles ; en l'absence de subsides du Conseil général, l'accueil exclusif de quelques pensionnaires (35 en 1841) à la charge des familles, rend nécessaire de recourir à des dons et des quêtes sur la voie publique. Avec la Loi de 1838 en perspective, et la confiance des autorités progressivement acquise, il faudra un quart de siècle pour voir « la Maison du Bois de Cros - Sainte-Marie », assumer à partir de 1860, avec le concours de la Cellette pour les hommes,l'intégralité des missions dévolues à un asile d'aliénés départemental.

Dans la suite de contrats interdépartementaux, Sainte-Marie va accueillir les femmes aliénées de la Loire et de la Corrèze.

ADÉLAÏDE BERNARD, MÈRE AGNÈS NÉE À ST-MARTIN L'INFÉRIEUR,EST À 23 ANS, LA PREMIÈRE SUPÉRIEURE. SON INTELLIGENCE ET SON PRAGMATISME VONT ÊTRE ESSENTIELS, AUPRÈS DU PÈRE CHIRON, DANS LES DÉBUTS DE SAINTE-MARIE. A PARTIR DE 1836, LES DÉPLACEMENTS PRIVAS-CLERMONT AURONT RAISON DE SA SANTÉ : ELLE VA DÉCÉDER PRÉMATURÉMENT, COMME PLUSIEURS AUTRES SOEURS

ADÉLAÏDE BERNARD, MÈRE AGNÈS
(1801-†1839)

LOI DU 30 JUIN 1838

Après 18 mois de délibérations parlementaires, une Loi est promulguée, prévoyant l'internement, sous la contrainte des aliénés dans des asiles spécialisés, selon deux modalités :

- le **Placement Volontaire** (PV) à la demande de l'entourage,
- le **Placement d'Office** (PO) ordonné par le Préfet et visant à sauvegarder « l'ordre public et la sécurité des personnes »,

En outre, « chaque département est tenu d'avoir un établissement public, spécialement destiné à recevoir et soigner les aliénés… » et à défaut « de traiter, avec un établissement public ou privé, soit de ce département, soit d'un autre département ».

LA FIN DE VIE DU PÈRE CHIRON*

En 1843, la congrégation et les maisons sont « en bon état de marche » et J. Chiron décide d'en confier la direction générale, au Père Bal. Il se retire dans la solitude et l'austérité de la vie érémitique, mais aussi missionnaire auprès des populations des diocèses de Perpignan et de Carcassonne.

Il meurt le 28 Décembre 1852 à l'ermitage de Notre Dame du Cros. E.G. Poillon rapporte le murmure qui parcourt ses obsèques : « UN SANT OME VEN DE MORIR »

LES FRÈRES DE SAINTE-MARIE ET L'ASILE DE LA CELLETTE

En 1830, X. Tissot avait fait l'acquisition de l'ancien monastère des Cordeliers de la Cellette en Corrèze, qui allait devenir, dès 1835, le principal lieu d'accueil des hommes du Puy-de-Dôme. En 1839, le Père Chiron et le Père Bal décident de former des Frères, pour soigner les hommes aliénés, d'autant que Sainte-Marie est sollicitée pour reprendre la Cellette.

La décision interviendra en 1842, et les associés de X. Tissot intégreront alors la congrégation des Frères de Sainte-Marie. Au siècle suivant, et suite à l'évolution du Droit canonique, la branche masculine devra faire sécession en 1925 : les Frères conser-veront la Cellette et rejoindront en 1927, l'Ordre de Saint-Jean de Dieu.

Au total, 170 Frères auront représenté la branche masculine de Sainte-Marie.

LE 28 AOÛT 1840, L'OEUVRE SAINTE-MARIE DEVIENT SOCIÉTÉ CIVILE SAINTE-MARIE DE L'ASSOMPTION.

EN 1862, SAINTE-MARIE POSSÈDE 5 MAISONS FAISANT FONCTION D'ASILE PUBLICMARIE PUBLIC : PRIVAS, CLERMONT-FERRAND, LA CELLETTE, LE PUY ET NICE.

Un lieu…

et une inscription signifiante dans la cité :

- Quand le carillon de l'asile résonne, on évoque dans le quartier « l'heure des fous ».
- Par ailleurs, dans Clermont, il était habituel d'entendre « Celui-là, il est bon pour le Bois de Cros !… », à tel point que les habitants de l'actuelle rue Lamartine obtiendront en 1893, le changement du nom de leur rue, qui était jusque là, « la rue du Bois de Cros ».

Une communauté religieuse :

la Congrégation Sainte-Marie de l'Assomption est, la seule en France, exclusive-ment consacrée aux aliénés. Il faut rappeler, qu'en amont du vote de la Loi de 1838, les débats ont été très virulents entre les tenants, dont J.E. Esquirol, de la valeur plutôt contenante et apaisante du cadre religieux et les critiques d'un tel contexte, jugé susceptible d'aggraver les troubles de certains aliénés. Enfin, plusieurs estimaient que l'autorité morale du médecin risquait d'être mise à mal, le cas échéant, par le supposé despotisme de certaines religieuses…

Une mission de service public :

L'asile d'aliénés est le fruit des avancées philosophiques, sociales et médicales d'une époque, dont la Loi de 1838 va rendre compte. Dans les décennies qui suivront, Sainte-Marie, devenu asile départemental, ne sera pas à l'abri de critiques sévères des inspecteurs généraux, qui estiment, en particulier, les locaux inadéquats et peu fonctionnels, objets de réhabilitations ponctuelles et non d'un plan d'ensemble !

A partir de 1860, l'asile, qui vise à accroître sa capacité d'accueil, deviendra un chantier permanent.

Sa dimension autarcique en est une caractéristique ; O. Bonnet précise : « on y construit une vacherie, des étables, une porcherie, des lapinières, une basse-cour et également un abattoir. Il possède des greniers à blés et un fournil pour faire du pain ». Il y a aussi des jardins à entretenir et bien d'autres activités (ménage, lingerie, buanderie, cuisine, ateliers, etc….), offertes aussi à l'implication des malades, selon leurs capacités.

En somme, et sans mésestimer les aspects économiques – et de fait Sainte-Marie fonctionne à moindre coût – on peut considérer que la force de l'oeuvre et sa pérennité, tout au long du « siècle de l'asile », se forgent et se nourrissent, dans la rencontre singulière et en miroir, de la clôture religieuse et de l'internement des aliénés, destins, personnels et collectifs voués à l'isolement, sous le regard rassuré de l'intérêt général.

*** Le lecteur intéressé appréciera, à partir de plusieurs documents, comment la figure originale et riche du fondateur de Sainte-Marie, témoigne des cultures et des époques :**
- Depuis, le mystique et l'apôtre passionné, si déconcertant pour ses proches, qui s'engage, auprès du « possédé » A. Gay,
- Jusqu'au personnage, plus romanesque qu'historique, retrouvé, sur le site de http://www.rennes-le-chateau-archive.com/, Notre Dame du Cros
- En passant par l'homme de foi exemplaire, par delà l'impasse d'un procès en béatification suspendu.

Sainte-Marie : quelle histoire!?...

Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

LES PROGRÈS DE LA RECHERCHE MÉDICALE, ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE SÉMIOLOGIE ACTIVE, VONT, AU DELÀ DE LA NEUROLOGIE DÉFINIR ET DIFFÉRENCIER DE MULTIPLES MALADIES MENTALESMALADIES MENTALES. ELLES CONSTITUENT LE DEUXIÈME PARADIGME DONT G. LANTÉRI-LAURA SITUE L'ÉMERGENCE LORS DE LA PUBLICATION EN 1854, DE L'ARTICLE VIRULENT DE J.-P. FALRET : « DE LA NON-EXISTENCE DE LA MONOMANIE ».

QUELQUES CHIFFRES

A LA VEILLE DE SA RETRAITE, LE DR. PIERRE HOSPITAL PUBLIE UNE ÉTUDE RÉTROSPECTIVE DES ANNÉES 1835 À 1900 :

18 36	PREMIÈRE FEMME HOSPITALISÉE
18 38	PREMIER HOMME HOSPITALISÉE
18 38	PREMIER TRANSFERT À LA CELLETTE

DE L'ORIGINE À 1900, **9692** MALADES ONT FRÉQUENTÉ L'ASILE :

4012 HOMMES	5680 FEMMES

LE PLUS JEUNE À 4 ANS, LE PLUS VIEUX, 97.

DURÉE DE SÉJOUR : DE 1 JOUR ...À 30 ANS.

ENVIRON **50** CATÉGORIES DIAGNOSTIQUES SONT ENVISAGÉES ENTRE LES « INITIAUX » ET LES « ACQUIS ».

EN 1899, **950** MALADES SONT PRÉSENTS (PENSIONNAIRES ET D'OFFICE)

NOTER EN 1854, UNE ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA RESPONSABLE DE 150 DECÈS.

Après 1900, effectif des hospitalisés présents à Sainte-Marie :

1910 :	1926 :	1939 :
1050	1417	1535

Juillet 1940 : 1883 intégrant le transfert de 334 femmes en septembre 1939 venues de l'Asile de Rouffach. En 1943, suite à d'autres transferts (Privas, Pont-l'Abbé-Picauville) le total des personnes transférées à Sainte-Marie s'élève à 671.

DR. PIERRE HOSPITAL
(1836 - † 1910)

Formé à Clermont-Fd et à Paris, il succède en 1869, à son père, le Dr. François Hospital, premier médecin en chef de Sainte-Marie. Figure de la vie clermontoise, adjoint au maire, il organise entre le 6 et le 12 août 1894, le 5ème congrès des médecins aliénistes et neurologistes, auxquels participent les plus grands noms : Babinski, Bourneville, Falret, etc... Sous la conduite de l'Abbé Saulze, Supérieur de la congrégation, le congrès sera reçu à l'asile de Cler-mont et à celui de la Cellette.

20ème siècle

LA LOI DE 1905 DE SÉPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT CONCERNAIT, BIEN SÛR, SAINTE-MARIE : ON RACONTE QUE LES RESPONSABLES DÉPARTEMENTAUX FORMULAIENT AINSI LE DI-LEMME AUQUEL ILS ÉTAIENT CONFRONTÉS : « MAIS SI ON MET LES SOEURS DEHORS, QUE VA-T-ON FAIRE DES FOUS ? ». DE FAIT, L'ASILE SAINTE-MARIE NE SERA PAS REMIS EN CAUSE DANS UN CONTEXTE OÙ BIEN DES CONGRÉGATIONS ÉTAIENT EXPUL-SÉES OU DEVAIENT S'EXILER.

CONTINUITÉ - RUPTURE(S) - TRANSITION

Au début du 20ème siècle, on observe dans le pays, des disparités régionales manifestes, dans les moda-lités de prise en charge des malades mentaux :
- En **région parisienne**, depuis la fin du 19ème siècle, la plupart des établissements sont pourvus d'équipes médicales spécialisées avec médecin-chef, médecins-assistants et internes. Par ailleurs, en 1922 est inauguré à Paris, l'hôpital Henri Rousselle, premier Service Ouvert pour le traitement des psychopathes ; vont se développer pa-rallèlement des centres de consultation ambulatoires, voués à la post-cure et la réinsertion.
- Sur **Clermont-Ferrand**, à Sainte-Marie entre 1836 et 1940, interviendront et se relaieront, au total et seulement, 5 médecins aliénistes !! Lorsque, en 1927, est ouvert au sein de l'Hôpital général, un Service de Neuropsychiatrie, il accueille des pathologies aigues et fait usage des trai-tements les plus récents (électrochoc, cardiazol, etc...). Ceci n'est pas sans incidences sur le profil des admissions à Sainte-Marie : dans son rapport pour l'année 1939, le Dr. Dubois déplorait un recrutement, à la fois de plus en plus important, mais concernant, bien plus le « champ de la chronicité », que celui de la maladie mentale référé à la Loi de 1838.

A LA SUITE DU DÉCRET D'AOÛT 1937, L'ASILE D'ALIÉNÉS, RECONNU VÉRITABLE CENTRE DE SOINS, VA LAISSER LA PLACE À L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE.

ANNÉE 1930 :			
1454 MALADES	136 RELIGIEUSES	30 GARDIENS LAÏCS	2 MÉDECINS

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

PENDANT LA GUERRE, LE SORT DES MALADES VA RESTER AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS DE SAINTE-MARIE

L'état sanitaire est très affecté par la surpopulation, les épidémies et les restrictions alimentaires qui contribueront indéniablement à la forte mortalité enregistrée pendant la guerre, liée, le plus souvent à la tuberculose, et à des états cachectiques carentiels*. O. Bonnet note : « les Soeurs de Sainte-Marie ont pu « amortir » dans une cer-taine mesure, les conséquences de ces privations par les relations entretenues avec les autres hôpitaux de la Congrégation, situés en milieu rural, comme celui du Puy, qui arrivait à se ravitailler ». La « défense passive » a été organisée dès 1943, grâce aux efforts du personnel religieux, par l'évacuation préventive, en cas d'alertes, de la totalité des malades dans les diverses caves de l'établissement. On peut imaginer le surmenage, lié à cette entreprise, quand on sait que sur les 1500 malades, conduits aux abris, de jour ou de nuit, 200 à 300 étaient des infirmes ou des grabataires… Dans ce contexte, on peut juger remarquable la qualité de la ren-contre entre la Mère Thérèsine et le « nouvel embauché de 1940 » : leur collaboration confiante et déterminée va s'avérer le socle d'une rupture culturelle et institutionnelle**. La dynamique engagée s'avèrera irréversible, contribuant, 30 ans plus tard, à positionner l'hôpital dans les meilleures conditions de compétences reconnues, lors de la mise en place de la sectorisation.

NOMBRE DE LITS DANS L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE :

SERVICE DU DR. PIERRE GISCARD	± 400 HOMMES
SERVICE DU DR. PIERRE DOUSSINET	± 1200 FEMMES

*P. Doussinet, Y. Roussel : « Syndromes ostéo-myo-pathiques de carence - 5 années de sous-alimentation en milieu psychiatrique »
**O. Bonnet : « De l'asile à l'hôpital psychiatrique : la « révolution » des années cinquante à l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie (1945-1965).

... VERS LA PSYCHIATRIE CONTEMPORAINE

MÈRE THÉRÈSINE
(1882 - † 1968)

Fin 1940, entre en fonction le Dr. P. Doussinet, premier Médecin-chef spécialisé, formé en région parisienne, issu du concours du **médicat des hôpitaux psychiatriques**. Il va s'impliquer dans la modernisation des équipements de l'hôpital : développement des thérapeutiques biologiques, de l'ergothéra-pie, création d'une unité d'isolement, aménagement de services de chirurgie, radiologie, dentaire... En 1941, est fondée l'école d'infirmiers psychiatriques des établissements Sainte-Marie de l'Assomption.

Cette époque dramatique, a été également une page par-faitement honorable, écrite par la congrégation, qui dès 1940, est entrée en **Résistance** aux nazis. Pendant 4 ans, Sainte-Marie a servi de cache à des armes, de gîte d'étape entre Lyon et Limoges pour le Colonel Garcie « Gaston » dans la Résistance. Il y trouve un asile sûr.
En 1944, un camion chargé de matériel sanitaire, à destina-tion de la Résistance, doit quitter l'hôpital en toute hâte : la Soeur, chargée de l'ouverture de la lourde porte coulis-sante en a deux doigts section-nés. La Mère Supérieure Marie-Thérèsine sera décorée de la médaille de la Résistance et de la Croix de Guerre.

DR. PIERRE DOUSSINET
(1907 - † 1974)

La période 1945-2000, qui va voir l'accélération des développements à de nombreux niveaux (technique, thérapeutique, économique, législatif…), est évoquée, ici, sommairement et factuellement, prenant appui, en particulier, sur le travail du Dr. J. Blandin*. La présentation en 1926, par E. Bleuler, de sa conception des schizophrénies, inaugure le paradigme des grandes structures psychopathologiques, et singulièrement la délimitation des névroses et des psychoses. Etayé par le diagnostic structural, l'apport psychanalytique et l'organodynamisme, ce paradigme permet, après la démultiplication des maladies mentales, de retrouver une pensée plus globalisante. G. Lanteri-Laura situe la « fin de règne » de ce troisième paradigme à la mort d'H. Ey en 1977.

DES EVÉNEMENTS DES CADRES DE SOIN ET DE FORMATION

- **1946 :** Clinique de l'Hermitage
- **1947 :** Institut de psychopathologie et d'hygiène mentale
- **1948 :** Ouverture du CMPI Saint-Pierre (Dr. H. Aubin)
- **1949 :** Congrès de psychiatrie et 1ère pierre du centre de cure libre Sainte-Thérèse (fonctionnel en 1956)
- Service de soins ambulatoires, EEG…
- Avec la Croix Marine, des cadres pour la réinsertion : patronages, placement familiaux…
- **1955 :** Réforme de la formation infirmière et de l'école
- Réorganisation des 1500 lits (adultes) : 5 services (1 « hommes », 4 « femmes »)
- **1969-1976 :** Premiers hôpitaux de jour
- **1988 :** Centre Madeleine Gaillard
- **1989 :** Clinique Sainte-Claire (Dr. G. Macaluso)
- **1997 :** Bicentenaire du Père Chiron
- **2000 :** Congrès de Psychiatrie

LE SOIN

Dans les premières décennies du XXe siècle : le soin reste centré sur l'alitement prolongé et la balnéothérapie. Dans l'après-guerre, à Sainte-Marie, sont pratiqués : sismothérapie, insulinothérapie, cures de sommeil, lobotomies (1946-47)… Après 1952 s'ouvre l'ère des médicaments psychotropes : neuroleptiques, tranquillisants, antidépresseurs… Après 1955 : développement des activités sociothérapeutiques, stimulées par le remarquable apport de la thérapie institutionnelle : réunions, clubs, journaux intérieurs, activités artistiques et sportives, kermesses, etc… Ces pratiques prennent en compte l'équipe pluridisciplinaire, le travail clinique en réunion, les entretiens orientés par la psychanalyse, après 1980, les thérapies familiales, etc…

EN 1970, L'HÔPITAL SAINTE-MARIE EST ORGANISÉ EN 6 SERVICES :
- 5 SERVICES D'ADULTES : DR. BERNARD AUBIN, DR. JEAN BLANDIN, DR. PIERRE DOUSSINET, DR. GUY LAUXEROIS, DR. BERNARD MICHEL.
- CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE INFANTILE : DR. MARCELLE VOGT-POCHARD

LA SECTORISATION

Prônée dès 1960 par la circulaire « Chenot », elle ne sera mise en place dans le Puy-de-Dôme, qu'à partir de 1973 : Sainte-Marie prend la responsabilité des 5 secteurs (sur 9) de psychiatrie générale, et d'un intersecteur (sur 3) de psychiatrie infantojuvénile. Dès lors vont être validées et développées les interventions des équipes soignantes en dehors de l'hôpital.

DONNÉES CHIFFRÉES ANNÉE 1996
FILE ACTIVE DES PATIENTS SUIVIS ,
SECTEURS ADULTES :

- 63G03 - DR. E. GANCGLUS	1059
- 63G04 - DR. P. VAURY	1155
- 63G05 - DR. J.-A. LESTURGEON	2109
- 63G06 - DR. P.-M. LLORCA	1393
- 63G07 - DR. L. PARTOUCHE	1416
ENFANTS ET ADOLESCENTS :	
INTERSECTEUR NORD DR. H. DOUSSINET	1191

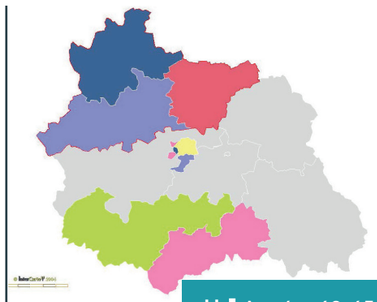

Capacités d'hospitalisation	T.complets Lits	T.partiel Places
Adultes	438	289
Enfants	16	24
Soins Long Séjour Dr G. Macaluso	75	

EN 1996, L'HÔPITAL COMPTE (EN ETP) 826 SALARIÉS (DONT 40 MÉDECINS)

DES ÉTAPES ET DES PERSONNES

1946 : 1ère pharmacienne à temps complet - **Mme Turpin**
1948-50 : 1ers psychologues - **M. Claveirole et M. Restlé**
1954 : 1er interne - **Dr. D'Alteroche**
1973 puis 1978 : 1er chef du personnel laïc, puis 1er directeur laïc - **M. Fayet**
1996 : 1ère infirmière générale - **Mme Almilhac**

QUELQUES REPÈRES :

Années 60-65 : Comité d'Entreprise et sections syndicales
1971 : Loi sur la formation continue
1973 : Mouvements sociaux internes
1974 : Naissance de l'Association Hospitalière Sainte-Marie
1975 : Loi sur le handicap
1990 : Loi du 27 juin 1990 qui remplace la Loi du 30 juin 1838
1995 : L'Association définit « Les Valeurs Fondamentales »
2008 : Les religieuses quittent l'hôpital

21ème siècle

SAINTE-MARIE SANS/AVEC SAINTE-MARIE

POST MODERNITE ET INTERROGATIONS IDENTITAIRES

Si certains ont pu rêver qu'il suffisait de supprimer l'asile, supposé « conçu dans le miroir de la psychose », pour résoudre les questions posées à la psychiatrie… Dommage qu'ils n'aient pas eu raison !

- La psychiatrie et ses acteurs, sont confrontés à bien des questions : évolutions des nosographies, indépendance de la pratique, sectorisation menacée etc…. **On considère que le 21ème siècle, à ce point, ne permet pas de discerner un 4ème paradigme.** Après les années 1980-2000, jugées « chaos rigide » entre chercheurs et cliniciens, la décennie récente valoriserait **certaines ouvertures** (complexité, autoréférence…) et des collaborations nouvelles, plus apaisées, par exemple, entre approches psychodynamiques et neurosciences.
- Pour l'OEuvre Sainte-Marie, les « 30 glorieuses» ont sans doute été le théâtre d'une aventure singulière et paradoxale : alors que les établissements, forts de leurs infrastructures et de leur expérience, vont développer leurs capacités et compétences, s'engageant, résolument dans l'appel du présent et du service public, force est de constater parallèlement, la remise en cause du modèle fondateur, certes plus en lien avec des développements culturels et sociétaux, qu'au niveau des valeurs et des finalités humaines. La congrégation Sainte-Marie, comme bien d'autres, entrevoit, alors, la fin de son histoire.

Association Hospitalière SAINTE-MARIE

COMMENT NE PAS RAPPROCHER L'ACTE FONDATEUR DU PÈRE CHIRON À PARTIR DE LA PRISON DE PRIVAS ET LE SOUCI ACTUEL DE BIEN DES PSYCHIATRES, DISANT L'IMPOSSIBILITÉ DE TRAITER, SUR PLACE, LES MALADES MENTAUX INCARCÉRÉS ?

S'IL ARRIVE AUJOURD'HUI DE DEMANDER À UNE RELIGIEUSE, À QUEL RESSORT ELLE A OBÉI, À L'ÉPOQUE, ENVISAGEANT D'INTÉGRER LA CONGRÉGATION SAINTE-MARIE, LA RÉPONSE RISQUE DE NE PAS TARDER : « LA PAUVRETÉ DU MALADE MENTAL ».

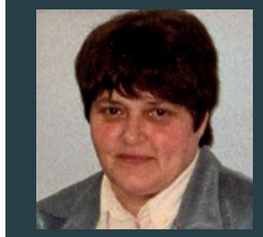

MARIE-THÉRÈSE PRAT (1946-†2005)

1965 : Diplôme d'infirmière psychiatrique (CHSM Le Puy)
1966 : Mutation au CHSM Clermont
1983 : Mémoire de surveillante « la sectorisation »
1995 : Surveillante Chef (CSS)
1999 : Responsable Qualité
Disponible, chaleureuse et compétente, Marie-Thérèse Prat était membre du groupe Histoire etdu groupe Chiron.
2010 : Un H.J. de l'hôpital porte son nom.

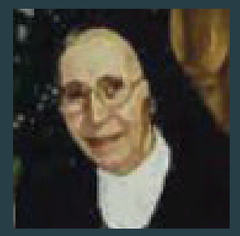

SOEUR MARIE DE LA PROVIDENCE (1925-†2011)

1942 : Rejoint la congrégation de Clermont – Formation religieuse
1946 : Formation pédagogique
1948 : L'une des 3 soeurs affectées à Saint-Pierre, présente 24h/24.
1955 : Chef du personnel et monitrice à l'école d'infirmière
1976 : Chargée de l'hôtellerie, visite les personnes malades et fragilisées
Membre du groupe Histoire, elle a fait l'unanimité dans sa discrétion et sa disponibilité.

ET LES ANNÉES PRÉSENTES VOIENT LA CONGRÉGATION SE RETIRER ET TRANSMETTRE « LES CLEFS » D'UNE ASSOCIATION HOSPITALIÈRE, LA PLUS IMPORTANTE EN FRANCE DANS SON DOMAINE À DES « HÉRITIERS DE CONFIANCE », BÉNÉVOLES ET SALARIÉS ACTUELS,

Nouveaux embauches…

- « Dis-moi, penses-tu que l'histoire de Sainte-Marie puisse intéresser quelqu'un qui vient d'être embauché? »
- « Ben!...euh!...Non, bien sûr, pas dans l'immédiat! Quoique?!... »
- « Et toi, « l'ancien », qui a fait partie de la vague déferlante des professionnels laïcs, qui ont « envahi » Sainte-Marie, dis-nous ce que tu en retiens! »
- « Et bien, tu me croiras si tu veux, mais quand je repense à mes premières années dans ce lieu, il peut arriver que s'impose à moi la présence, parlée ou silencieuse, de l'épreuve identitaire et symbolique vécue par les religieuses et leur communauté….
- « Toi « la thérapeute », qui parle souvent du « travail clinique créateur de connexions »… en fais-tu avec l'histoire de Sainte-Marie? »
- « Bien sûr, la psychiatrie est-elle pensable hors la prise en compte du contexte, de l'histoire des personnes et des institutions? Par exemple, si tu y discernes deux valeurs, comme la résistance et la vulnérabilité, celles-ci sont pour moi, au coeur de la rencontre thérapeutique, toujours à élaborer et à redéfinir… »

*« 30 années au service de la psychiatrie (1955-1986) », Dr. Jean Blandin, disponible au centre de documentation

Le Groupe Histoire, depuis 1997, réunit discrètement quelques actifs et retraités de l'Hôpital, pour des temps de rencontre échange, dans les locaux du centre de documentation. Il lui est arrivé de contribuer à l'organisation, de soirées-conférences et autres événements culturels… Il a aussi quelques projets. Il est, par principe, ouvert et disponible aux personnes intéressées par la valorisation et la mise à disposition de documents et de témoignages concernant l'histoire de Sainte-Marie.

ET L'HISTOIRE SE POURSUIT… A PROPOS, QUI A DIT OU ÉCRIT QUE SAINTE-MARIE AVAIT VOCATION À ÊTRE, AUSSI, UN CHANTIER PERMANENT?

Merci à J. Mallet et ceux qui nous ont confié la rédaction de ce texte

Association Hospitalière
SAINTE-MARIE